

# AESH c'est un métier



Les AESH se sont massivement mobilisé·es contre la mise en place des PIAL. Depuis, les conditions de travail se sont dégradées : la mutualisation a enlevé son sens au métier d'AESH. Les salaires sont trop bas, notamment en raison des temps incomplets imposés. Les AESH sont maltraité·es et méprisé·es par l'Éducation nationale, les AESH sont le 3ème plus gros corps de l'Éducation nationale en nombre de personnels, mais elles n'ont pas de statut !

## 10% d'augmentation pour les AESH : c'est pas assez !

Le ministère de l'Éducation nationale ne parvient pas à recruter des AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap car les salaires sont trop bas et ne permettent pas de vivre. L'annonce d'une éventuelle augmentation 10% du salaire des AESH à la rentrée 2023 est

insuffisante et, si elle s'avère réelle, car les annonces du ministère ne sont pas claires sur la question, elle ne palliera pas les effets de l'inflation. Il faut gagner l'emploi à 24h d'accompagnement à temps plein pour les AESH et de réelles augmentations de salaire.

## Il faut gagner le statut !

Le ministère a indiqué à SUD éducation qu'il allait publier au printemps un texte pour permettre l'emploi en CDI des AESH à partir de 3 ans de CDD. Outre le fait qu'aucune autre garantie n'a été apportée pour l'instant sur les conditions de cette CDIisation, cela sera de toute façon très insuffisant. Le passage au CDI n'apporte que très peu de droits !

Un statut de fonctionnaire pour les AESH, ce serait gagner :

- la reconnaissance du métier,
- un salaire complet,
- davantage de droits,
- une véritable formation initiale et continue,
- un cadre statutaire pour définir les conditions de l'accompagnement,
- une retraite selon le régime des fonctionnaires, calculée sur le traitement des 6 derniers mois dans un échelon et non sur la moyenne des 25 meilleures années, avec une prise en compte à temps plein des années de contrat AESH travaillées à temps incomplets imposés.



## SUD éducation appelle les AESH à :

- se syndiquer,
- à participer aux **Assemblées générales, aux réunions syndicales, pour porter leurs revendications auprès de l'employeur et pour se mobiliser pour gagner un vrai salaire et un vrai statut !**

Au printemps, le gouvernement va organiser une conférence nationale du handicap à laquelle participera le ministère de l'Éducation nationale.

SUD éducation a demandé au Ministre Pap Ndiaye que les AESH soient invité·es avec leurs syndicats à y participer pour porter leurs revendications.